

Procès-verbal de la 1630^e séance régulière de la commission des études
tenue le jeudi 13 novembre 2025 à 9 h
en présence, à la salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe, et par visioconférence.

Personnes présentes :

Mme Josée Bastien, présidente
M. Ângelo Cardita, FTSR
M. Martin Darisso, représentant des chargés-es de cours et d'enseignement
M. Marc-André Fortin, FSG
Mme Evelyne Guay, représentante des chargés-es de cours et d'enseignement
M. Lajmi Lakhal-Chaieb, FSG
Mme Véronique Lessard, CADEUL
Mme Marise Ouellet, secrétaire permanente
M. Vincent Perreault, CADEUL
Mme Annie Pilote, doyenne de la FESP
Mme Chantal Pouliot, FSÉ
M. Christophe Provost, CADEUL
Mme Johanna-Pascale Roy, FLSH
Mme Kim Samson, représentante des chargés-es de cours et d'enseignement
M. Arthur Silve, FSS
Mme Marie-Ève Vachon-Savary, représentante du personnel professionnel
Mme Linda Wong, AELIÉS

Personnes absentes :

Personnes excusées :

M. Kevin Bouchard, FD
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes
M. Éric Kavanagh, FAAAD
Mme Isabelle Paré, FLSH
Mme Mélinda Paris, FMD
M. Edel Pérez Lopez, FSAA
M. Jeff René, AELIÉS

1. Bienvenue

La séance débute à 9 h sous la présidence de Josée Bastien qui souhaite la bienvenue aux membres et souligne l'arrivée d'Ângelo Cardita, représentant la Faculté de théologie et des sciences religieuses, d'Evelyne Guay et de Martin Darisso, représentant les chargé.e.s de

cours et d'enseignement, et de Christophe Provost, représentant de la CADEUL. Les membres de la Commission se joignent à la présidente pour leur souhaiter un fructueux mandat.

La présidente remercie Vincent Mauger pour sa précieuse collaboration et sa participation aux travaux de la CÉUL. Il a terminé récemment son mandat avec la Commission à titre de représentant des chargés.es de cours et d'enseignement. Les membres de la Commission joignent leurs remerciements à ceux de la présidente.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 1630^e séance du 13 novembre 2025

L'ordre du jour proposé est soumis aux membres pour adoption.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. 9 h Bienvenue;
2. 9 h 02 Ordre du jour de la 1630^e séance; Adoption
3. 9 h 05 Procès-verbal de la 1628^e séance du 9 octobre 2025; Adoption
4. 9 h 06 Procès-verbal de la 1629^e séance du 22 octobre 2025; Adoption
5. 9 h 08 Affaires découlant des procès-verbaux, informations de la présidente, informations et questions des membres : Information
 - 5.1 Notes de la séance du 22 octobre 2025.
6. 9 h 20 Poursuite du mandat particulier sur l'innovation : Discussion
 - 6.1 Document d'information : Reconfiguration de l'offre de formation;
 - 6.2 Section 3.2.2 et suivantes.
7. 10 h 20 Pause;
8. 10 h 30 Réflexion et échanges pour le mandat prospectif sur l'avenir des programmes universitaires; Discussion
9. 11 h 30 Levée de la séance.

La proposition est appuyée et adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 1628^e séance du 9 octobre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2025, contenant les ajustements requis, est soumis pour adoption. La proposition est appuyée et adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 1629^e séance du 22 octobre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2025 est soumis pour adoption. La proposition appuyée est adoptée à l'unanimité.

5. Affaires découlant des procès-verbaux, informations de la présidente, informations et questions des membres

Suivis du procès-verbal et informations de la présidente

Trois membres du corps professoral de l'Université Laval sont récipiendaires de la plus haute distinction décernée par le Gouvernement du Québec en culture et en science¹. Il s'agit de Clément Gosselin (Prix Marie-Victorin), Edel Pérez-Lopez (Prix Hubert-Reeves) et Philippe Pibarot (Prix Wilder-Penfield). Les membres se joignent à la présidente pour féliciter les récipiendaires. Elle rappelle que M. Pérez-Lopez est membre de la Commission des études à titre de représentant de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

Une formation intitulée « Comprendre les réalités autochtones » est disponible en ligne et gratuitement pour le personnel de l'Université. Elle est accessible à partir de l'intranet du personnel, sous Équité, diversité et inclusion, dans la section Formation et perfectionnement/calendrier des formations de chaque catégorie d'emploi. Pour toute question : premierspeuples@vre.ulaval.ca.

Dans le cadre de l'année de la littératie en intelligence artificielle, un outil d'autodiagnostic des compétences numériques est proposé par l'Académie de la transformation numérique. Accessible à toutes et à tous, cette évaluation des compétences numériques et des pratiques liées à la culture numérique suggère en outre des formations selon les résultats obtenus. <https://autodiagnostic.transformation-numérique.ulaval.ca/>

Le rapport annuel de l'ombudsman 2024-2025 a été reçu par le Conseil universitaire lors de la séance du 4 novembre. Ce rapport n'est toutefois pas encore disponible en ligne. La présidente évoque quatre recommandations. La première a trait à la gestion des absences motivées lors des évaluations et la nécessité de protéger les renseignements personnels des étudiants et étudiantes au cours du traitement de ces demandes. La seconde suggère qu'une mention sur la prévention et le règlement des différends puisse être incluse dans le Plan de collaboration. La troisième appelle à clarifier la différence entre les évaluations formatives

¹ <https://nouvelles.ulaval.ca/2025/11/12/trois-prix-du-quebec-remis-a-des-professeurs-de-luniversite-laval-a:83f9603d-0f8b-4740-bf7f-cec5ec13c590>

et les évaluations sommatives dans l'environnement BRIO et la dernière consiste à ajouter une rubrique sur les modalités d'évaluation et les directives dans le format du plan de cours sur la plateforme BRIO.

La répartition des 16 membres du corps professoral à la Commission des études a été déposée au Conseil universitaire et acceptée. Le processus visant à combler les sièges à pourvoir a été lancé par le Bureau de la secrétaire générale.

Toujours lors de la séance du 4 novembre, Jacques Renaud, professeur à la Faculté des sciences de l'administration, a été nommé président de la Commission de la recherche pour un premier mandat de quatre années. Les membres se joignent à la présidente pour féliciter le professeur Renaud pour cette nomination.

Informations et questions des membres

Aucun point additionnel n'est porté à l'attention des membres.

5.1 Notes de séance du 22 octobre 2025

Les membres ayant pris connaissance des notes de la séance précédente en approuvent le contenu. Les notes seront versées dans *Convene* pour référence et consultation.

6. Poursuite du mandat particulier sur l'innovation

6.1 Document d'information : Reconfiguration de l'offre de formation

Un document portant sur les différentes demandes déposées dans le cadre du financement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour la reconfiguration de l'offre de formation montre que l'Université affiche un taux de succès intéressant dans ses propositions au MES. Il n'est toutefois pas possible d'établir de comparaison avec d'autres institutions du Québec puisque le MES ne donne accès qu'aux résultats internes de chaque institution.

On rappelle que le programme de financement pour la reconfiguration de l'offre de formation comporte trois volets : l'optimisation de l'offre de formation, le développement concerté d'activités de formation à distance et l'offre d'un programme d'appoint. Une thématique principale est identifiée par le MES selon les priorités et besoins en formation. Certaines propositions hors thématique peuvent être financées selon les disponibilités budgétaires.

6.2 Section 3.2.2 et suivantes

Les différentes sections du projet d'avis sont présentées, font l'objet d'un résumé, puis de discussions.

La section 3.3.2 porte sur les prix d'excellence en enseignement à l'Université Laval, qui ont été instaurés en 1997. Ces prix ont évolué en nombre et sur le plan des critères utilisés au fil des années. Ils sont destinés à reconnaître les pratiques pédagogiques et les productions pédagogiques exemplaires. Ces prix mettent en lumière l'excellence des pratiques pédagogiques ainsi que l'engagement, la créativité, le sens de l'innovation du corps enseignant de même que la qualité des équipes qui les accompagnent.

La section 3.3.3 aborde le soutien à la culture de l'amélioration et de l'excellence.

La section 3.3.4 porte sur les programmes de soutien à l'innovation pédagogique (PAIP) offerts par l'Université Laval. Ces programmes visent à appuyer le développement des habiletés pédagogiques et à encourager la collaboration universitaire.

7. Pause

La Commission convient de poursuivre son analyse de la section IV du texte du projet d'avis.

La section 3.4 porte sur les résultats de sondages menés auprès de récipiendaires de prix d'excellence en enseignement et de détenteurs et détentrices de PAIP.

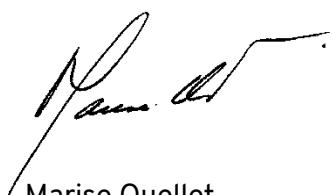
La section 4.0 sur l'appréciation des enseignements est abordée.

8. Réflexion et échanges pour le mandat prospectif sur l'avenir des programmes universitaires

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h



Marise Ouellet,
Secrétaire permanente de la Commission des études

Le 17 novembre 2025